



## 1<sup>er</sup> TREMLIN CHANSON DE L'ENTREPOT RÈGLEMENT ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Entrepôt met en place en 2019 un tremplin visant à soutenir des artistes émergents.

### Conditions de participation

- Ce concours est ouvert aux auteurs et/ou compositeurs interprètes de chansons en langue française (solos ou groupes)
- Les candidats ne doivent pas avoir déjà sorti plus d'un CD et/ou 2 EP,
- Les candidats devront avoir au moins 18 ans en avril 2019,
- Chaque candidat devra, **avant le 1<sup>er</sup> mars 2019**, faire parvenir à l'adresse suivante : [tremplin.entrepot@ville-lehaillan.fr](mailto:tremplin.entrepot@ville-lehaillan.fr) :
  - deux à quatre de ses compositions au maximum, en format MP3 ou lien,
  - les textes des chansons en format PDF,
  - une note d'intention (présentation, objectif, envie,...), un visuel et une fiche technique.
- Chaque candidat devra mentionner ses **nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail** lors de l'envoi.

*Les envois ne seront pas retournés, les dossiers incomplets ne seront pas traités.*

### Sélection

- Un jury composé de professionnels aura à charge de sélectionner **4** candidats,
- Les candidats retenus seront avisés par téléphone le 15 mars 2019 au plus tard,
- Les 4 finalistes devront se produire en public le **mercredi 3 avril** en soirée à SALEM : 296 Avenue Pasteur, 33185 Le Haillan, les repas du soir seront pris en charge par l'Entrepôt (pas de défraiement kilométrique)
- Chaque passage ne pourra excéder 20 minutes,
- Le jury désignera le lauréat à l'issue de la soirée.

### Le lauréat

En plus d'une dotation d'un montant de **1 500 €**, le lauréat se verra proposer **une programmation à L'Entrepôt** (*Lancement de saison, 1<sup>ère</sup> partie d'un concert, Haillan Chanté, Mercredi du Haillan...*)

**Le deuxième** lauréat se verra remettre une dotation de **500 €**.

### Calendrier :

- Dépôt des candidatures avant le **1<sup>er</sup> mars 2019**
- Pour les **4** finalistes, être présents le **mercredi 3 avril**.

### Jury :

- Laurent Kebous, chanteur (Les Hurlements d'Leo)
- Michel Andre Lavarenne, délégué régional SACEM,
- Michel Gallas, journaliste / Hexagone,
- Yannick Delneste, journaliste / Sud-Ouest,
- Christophe Bosq, directeur agence 3C,
- Pascal Bagnara, directeur Voix du Sud,
- Marine Schnegg, présidente Bordeaux Chanson,
- Cyril Dumeaux, musicien, directeur de l'école de musique Eclats de Musique,
- Manuel Corneau, directeur de L'Entrepôt.

Partenaire : SALEM, salle de concert / studio d'enregistrement.

